

Trésors de pays comme l'Australie, de la France et de l'Argentine démolissent les accords sur les prix—et je n'en rends pas responsable le ministre de l'agriculture ni le ministre chargé de la Commission du blé, car nous faisons partie de la grande ligue—le moment est venu de demander au Parlement et au pays tout entier de dire aux autres États: «Si vous voulez jouer à ce petit jeu, nous en ferons de même.»

Nous aurions dû continuer à payer des prix ayant quelque rapport avec les frais de production, l'ensemble de la nation assumant les pertes. Mais non; le ministre actuel qui se dit inquiet des fermes familiales et aussi désireux que quiconque de préserver les exploitations familiales viables, présente un programme de stabilisation qui ne tient nul compte des frais d'une exploitation agricole ni du revenu agricole net et qui ne renferme aucune disposition pour parer à la hausse du coût de la vie. Si nous acceptons l'indexation lorsqu'il s'agit des députés et des retraités, pourquoi ne pas inclure des dispositions semblables dans ce programme de stabilisation?

Le ministre peut, s'il le veut, continuer de nous menacer. Il peut, s'il en a envie, nous accuser d'obstruction systématique. Mais le présent projet de loi est répréhensible parce qu'il trahit les producteurs de grains et les cultivateurs indépendants. Il ne fait rien pour assurer le maintien de l'exploitation familiale du Canada rural. Il ne fait que continuer ce qui existe depuis 25 ans. Je voudrais que le ministre nous explique pourquoi il n'y a plus que deux députés libéraux représentant les provinces des Prairies. Cette situation n'est-elle pas éloquent? S'il veut se débarrasser d'idiots de mon espèce, il n'a qu'à présenter des mesures législatives qui intéressent vraiment l'industrie céréalière de l'Ouest du Canada, mesures qui assurent la survie des fermes familiales des trois provinces des Prairies.

Les oiseaux d'en face se sont balladés en promettant un régime de double prix. Ils ont même promis le barrage Gardiner pendant 35 ans et puis les conservateurs l'ont construit bien qu'il lui ait donné le nom d'un libéral. Ensuite les libéraux ont nommé un lac d'après un Tory. J'ignore de quel parti émanent les bonnes grâces, mais ils appartiennent tous les deux à la même race. Nous continuons de perdre des milliers d'agriculteurs et il y a des douzaines de collectivités qui meurent debout.

Si le ministre veut être débarrassé des députés NPD de la Saskatchewan et de l'Alberta et des députés conservateurs de ces mêmes provinces, il peut y parvenir facilement. Si mes électeurs ne me renvoient pas à la Chambre, ce sera parce que le ministre aura vraiment fait quelque chose pour améliorer le revenu des agriculteurs et maintenir dans les provinces des Prairies des exploitations rentables. Et si les choses se passent ainsi, ma présence sera inutile ici. Si le ministre l'emporte sur moi de cette façon-là, ce ne sera que justice.

Cependant, si le ministre pense qu'il peut faire des pirouettes et nous menacer, déclarer à la presse que nous faisons de l'obstruction, il se passera autre chose. S'il pense qu'en parlant ainsi, il pourra faire passer une mesure législative quelconque qui soit digne de ce nom, il va lui arriver deux choses. Il serait temps que le ministre commence à écouter ce qu'ont à lui dire les cultivateurs et les députés de l'Ouest du Canada, qu'il écoute les producteurs de céréales plutôt que les experts qui font

partie de groupes d'études ainsi que les représentants de la bourse des grains de Winnipeg.

Pour ma part, je n'ai pas l'intention de voter pour la mesure, à moins qu'elle nous revienne du comité sensiblement améliorée. Je vais courir le risque. Le ministre peut même venir visiter ma circonscription et dire à tous les cultivateurs que j'ai voté contre ces 100 millions de dollars. Je suis prêt à accepter ses conditions. Il peut même choisir les endroits qu'il y visitera quoique j'aimerais moi aussi visiter certaines villes de sa circonscription. Quoi qu'il en soit, on doit ces 100 millions de dollars. Je ne voudrais pas dire qu'on achète ainsi les cultivateurs. On le leur doit, par acquit de conscience. Le revenu agricole a diminué de 516 millions de dollars. Le gouvernement offre 100 millions, mais il leur en doit encore 416.

Je le répète: nous ne tolérerons ni les menaces, ni le chantage. J'espère que le ministre prouvera, comme il l'a dit dans son discours, qu'il s'inquiète autant sinon plus que quiconque à la Chambre du nombre des agriculteurs canadiens, et qu'il apportera des améliorations au bill qui nous forceront à l'acclamer sur les marches de l'hôtel de ville, sur le coup de midi. S'il le fait, je serai heureux d'en être.

• (10.00 p.m.)

## MOTION D'AJOURNEMENT

Une motion d'ajournement de la Chambre, aux termes de l'article 40 du Règlement, est censée avoir été présentée.

### L'INDUSTRIE—PROGRAMMES D'AIDE AUX FABRICANTS DE CHAUSSURES

[Français]

**M. Roland Godin (Portneuf):** Monsieur le président, j'ai tenté d'appeler l'attention de l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), une fois de plus, sur la situation de l'industrie de la chaussure au Canada, parce que les ouvriers et dirigeants de cette industrie avaient de nouveau fait connaître publiquement leur «désespoir». Au fait, dans le numéro de *La Presse* de Montréal du lundi 3 mai 1971, M. René-François Desamore écrivait ce qui suit:

Réunis samedi à Montréal, les représentants syndicaux des travailleurs de l'industrie de la chaussure de Québec, de Montréal, de la Beauce et de la Mauricie ont lancé un «cri de désespoir» parce que leur industrie est en train de mourir.

Au moins 34 usines de chaussures ont fermé leurs portes au Québec depuis 1961, ce qui a mis des centaines de travailleurs en chômage. De plus, les usines qui fonctionnent encore ne le font pas à pleine capacité et font alterner semaine de travail et semaine de chômage.

Monsieur le président, nous trouvons toujours très étrange l'attitude du ministre, face à cet état de choses. Et l'an dernier, dans plusieurs des questions que je posais à la Chambre, je signalais à l'honorable ministre certaines statistiques fournies par le Bureau fédéral de la statistique aux manufacturiers de chaussures, qui s'en étaient servis pour préparer leur mémoire. L'honorable ministre avait déclaré, comme on peut le lire à la page 8338 du *hansard* du 19 juin 1970, et je cite:

Monsieur le président, je suis présentement à lire le mémoire présenté par l'Association de la chaussure. Il semble que ce mémoire renferme certaines statistiques discutables.